



Conditions de Location

1. Le locataire doit avoir permis de conduire valable pour les voitures et ont un âge minimum de 23 ans pour louer une voiture.
2. Est tenu de payer un dépôt pour être remboursé à son retour le véhicule. Ce dépôt ne peut être utilisé comme une extension du temps location sans le consentement préalable de la société.
3. Le locataire est responsable pour le véhicule à la fois au cours de la de conduire ou lorsqu'ils sont stationnés.
4. Le locataire doit être retourné au véhicule de l'Office dans le même condition qui a été au moment de collection.
5. Seulement le pilote spécifié dans le contrat peut prendre le volant du véhicule.

Ce que nos tarifs comprennent

1. Standard véhicule d'entretien (pneus, niveaux ...).
2. Chaque véhicule est équipé d'un extincteur, triangles d'urgence et de vests réfléchissants.
3. Assurance qui comprend la responsabilité pour les accidents civile, vol et incendie du véhicule.
4. Le carburant n'est pas inclus et est payé par le locataire.

HUSSCARS assurance (couverture)

- Responsabilité civile.
- Cambriolage et incendie.
- Les dommages au véhicule seront incluses si elles rapportaient l' eux dans les premières 24 heures après l'accident.
- En cas d'accident ou de collision, si le conducteur est responsable, pas rien à payer.
- Les dommages matériels peuvent survenir sur le véhicule seront facturés à locataire, s'il est reconnu coupable, en fonction de la franchise préalablement négocié dans le contrat.

HUSSCARS S.A.R.L.

Av. Youssef Ben Tachfin 178. Nador. Morocco.

Tel/Fax : (+212) 053.660.07. GSM: (+212) 06.61.604.406 e-mail: information@husscars.com